



## LA PERRUCHE ENVELOPPES

### Mode d'obtention

Ce produit est composé de morceaux irréguliers blancs et/ou ambrés, enveloppés individuellement et conditionnés en boîte carton.

Un procédé exclusif à base de sucres Pure Canne permet la fabrication de la Perruche Morceaux Irréguliers.

### Dénomination de vente

La dénomination de vente de La Perruche Enveloppés Blanc est « sucre de canne ».

La dénomination de vente de La Perruche Enveloppés Ambré est « spécialité sucrière ».

### Liste des ingrédients

Morceaux irréguliers blancs : Sucre de canne.

Morceaux irréguliers ambrés : Sucre de canne, sucre de canne caramélisé.

### Caractéristiques physico-chimiques

#### Morceaux irréguliers blancs

Paramètres	Unité	Standard	Méthodes
Coloration en solution	ICUMSA	≤ 30	ICUMSA GS 2/3 - 10
Perte au séchage	%	≤ 0,1 %	ICUMSA GS 2/1 - 15
Polarisation	g%g	≥ 99,7	ICUMSA GS 2 - 1
Teneur en sucre inverti	%	≤ 0,04	ICUMSA GS 2 - 4

#### Morceaux irréguliers ambrés

Paramètres	Unité	Standard	Méthodes
Coloration en solution	ICUMSA	4100 - 5900	ICUMSA GS 1/3 - 7
Perte au séchage	%	≤ 0,2 %	ICUMSA GS 2/1 - 15



## LA PERRUCHE ENVELOPPES

### Valeurs nutritionnelles

	Pour 100 g
Energie	1700 kJ 400 kcal
Matières grasses	0 g
- dont acides gras saturés	0 g
Glucides	100 g
- dont sucres	100 g
Protéines	0 g
Sel	0 g

### Conditionnement

Boîte distributrice de 2,5 kg Morceaux Irréguliers Ambrés.

Boîte distributrice de 2,5 kg Morceaux Irréguliers Blancs.

Boîte distributrice de 2,5 kg Morceaux Irréguliers Mixtes.

### Conditions de stockage

Nos produits doivent être stockés à l'abri de l'humidité et des variations thermiques.



## LA PERRUCHE ENVELOPPES

### Garanties qualités

OGM	La Perruche Enveloppés ne provient pas d'organismes génétiquement modifiés et par conséquent, en vertu de la réglementation européenne en vigueur (Règlements 1829/2003/CE et 1830/2003/CE), aucune mention d'étiquetage concernant les OGM n'est nécessaire.
DDM	La Perruche Enveloppés est dispensée de l'indication de Date de Durabilité Minimale, selon l'annexe X du règlement européen R 1169/2011.
ALLERGENES	Le règlement (UE) 1169/2011 modifié, relatif à l'information du consommateur sur les denrées alimentaires (INCO), précise en son annexe II la liste des substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances. Les substances ou ingrédients qui y sont listés doivent être mentionnés et étiquetés selon les modalités de l'article 21 de ce même règlement. Compte tenu de ces informations, nous déclarons que la Perruche Enveloppés ne contient pas d'ingrédients allergisants nécessitant un étiquetage.
IONISATION	Aucun traitement par ionisation n'intervient au cours du procédé de fabrication de la Perruche Enveloppés (Décret n° 2001-1097).
ESB/EST	Aucun produit d'origine animale n'est utilisé ou n'est susceptible d'être utilisé dans la Perruche Enveloppés que nous fabriquons.
TRACABILITE	Notre gestion de la traçabilité respecte les standards GS1. Nous apposons sur chaque palette expédiée (homogène ou non) au moins une étiquette standard EAN 128 supportant un Serial Shipping Container Code qui fait le lien avec nos opérations de production, stockage et expéditions.

TEREOS FRANCE  
RCS Saint-Quentin 533 247 979  
Etablissement de Moussy-le-Vieux  
Rue de Senlis  
Tél : +33 (0)1 64 66 55 00

